



LE 22 MARS 2018

PAR LA GRÈVE ET LES MANIFESTATIONS

Défendons toutes et tous la Fonction publique !

Le 10 octobre 2017, à l'appel de toutes les organisations syndicales, des centaines de milliers d'agent-e-s de la Fonction publique faisaient grève et manifestaient pour des augmentations salariales et le dégel du point d'indice, des créations d'emplois dans les nombreux services frappés par le sous-effectif et le non-rétablissement du jour de carence.

Dans les jours et les semaines qui ont suivi, les seules réponses du président de la République, du Premier ministre et du ministre en charge de la Fonction publique ont été le maintien de toutes leurs décisions porteuses de lourdes régressions et la poursuite, à la hussarde, de « CAP 2022 », entreprise de démantèlement des services publics.

UN PEU PARTOUT, DES LUTTES LÉGITIMES

Mais, ces politiques destructrices, tant pour les agents que pour les missions publiques, passent mal.

Dans de nombreux secteurs, des mouvements font irruption, se développent, s'inscrivent dans la durée.

C'est notamment le cas dans l'Éducation nationale, dans les EHPAD, chez les personnels surveillant-e-s de prison, dans la filière sociale, chez les conseiller-ère-s d'insertion et probation, à l'Office national des forêts, dans de nombreux hôpitaux et collectivités territoriales, ...

Partout, les mêmes exigences légitimes sont mises en avant : la véritable reconnaissance des missions publiques essentielles, une meilleure prise en compte des qualifications, des revalorisations salariales, les effectifs et les moyens pour un service public de qualité, l'amélioration des conditions de travail.

Ces luttes, par ce qu'elles expriment, s'opposent frontalement aux politiques libérales et austéritaires actuellement mises en œuvre.

LES ANNONCES DU 1^{er} FÉVRIER : UNE PROFONDE ET DANGEREUSE AGGRAVATION

Sourd aux justes revendications portées unitairement le plus souvent, le gouvernement choisit de franchir un nouveau cap le 1^{er} février dernier.

En préconisant **un plan de départ volontaire** pour accompagner les abandons de missions et les nouvelles suppressions d'emplois envisagées, **le recours accru au non-titulariat et à la précarité**, l'extension du **salaire au mérite** et donc de la rémunération accessoire et discriminante, **la diminution des instances de représentation du personnel**, c'est à une nouvelle attaque d'une très grande violence à laquelle se livrent Edouard Philippe et Gérard Darmanin.

Si le fond, d'une extrême gravité, ne saurait être occulté par la forme, cette dernière est quand même révélatrice des méthodes gouvernementales. En effet, sur des sujets aussi importants, les organisations syndicales n'avaient même pas eu en amont le début du commencement d'une information !

Parler ensuite d'une concertation qui va s'ouvrir et prendre le temps des échanges semble au minimum un peu surréaliste...

D'autant que, lors de la rencontre bilatérale du 12 février entre la CGT et Olivier Dussopt, ce dernier a confirmé la volonté du gouvernement d'engager de profonds reculs dès 2019 :

- Suppression des CHSCT (par fusion avec les CT) ;
- Remise en cause du caractère national des CAP dans la Fonction publique de l'État et restriction de leurs prorogatives dans les trois versants ;
- Identification de métiers pour lesquels le recrutement de titulaires ne serait plus la règle ;
- Développement de la part individuelle de la rémunération...



ÉLEVER LE RAPPORT DE FORCE LE 22 MARS POUR FAIRE CHANGER LE CAP DU GOUVERNEMENT!

Si des doutes pouvaient subsister chez certaines et certains, ils n'ont plus lieu d'être!

Le président de la République, le Premier ministre et le gouvernement portent un projet de casse de la Fonction publique, des valeurs progressistes qu'elle porte et, à rebours de leurs déclarations de façade, ont choisi la voie de la confrontation.

L'heure n'est donc plus à d'éventuelles hésitations mais bien à l'action.

C'est pourquoi, la CGT Fonction publique se félicite de l'appel unitaire très large à la grève et aux manifestations le 22 mars, initiative pour laquelle elle a beaucoup milité.

Elle appelle d'ores et déjà à s'emparer massivement de cette journée d'action que, pour sa part, notre organisation inscrit résolument dans un processus de mobilisation.

Parce que la Fonction publique est notre bien commun et qu'un grand nombre des revendications mises en avant dans les trois versants de la Fonction publique partent d'un même constat et poursuivent les mêmes buts, la CGT Fonction publique appelle également à la convergence de toutes les luttes ce 22 mars.

POUR

- ✓ Une négociation salariale immédiate pour le dégel de la valeur du point d'indice, le rattrapage des pertes subies et l'augmentation du pouvoir d'achat;
- ✓ L'arrêt des suppressions d'emplois et les créations d'emplois statutaires dans les nombreux services qui en ont besoin et non un plan destiné à accompagner de nouvelles et massives suppressions;
- ✓ Un nouveau plan de titularisation des contractuel·le·s, de nouvelles mesures pour combattre la précarité et non pour favoriser son extension comme le préconise le gouvernement;
- ✓ Des dispositions exigeantes pour faire respecter l'égalité professionnelle;
- ✓ L'abrogation du jour de carence;
- ✓ L'abrogation de l'article 93 du Statut de la FPH qui permet de licencier un fonctionnaire hospitalier;
- ✓ La défense et la pérennisation du système de retraite par répartition et des régimes particuliers ainsi que l'amélioration de la reconnaissance de la catégorie active et de la pénibilité.

***Ce qui impose une rupture radicale
avec les politiques d'austérité***



TOUTES ET TOUS EN GRÈVE ET EN MANIFESTATIONS LE 22 MARS 2018



Montreuil, le 13 février 2018